

LES FORMATIONS RÉGIONALES

Afin de compléter l'offre de formation fédérale, le Comité de Bretagne vous propose différentes formations complémentaires :

FORMATION NON DIPLOMANTE

Jeune animateur régional (12-14 ans) : [FICHE FORMATION](#)

Cette formation, ouverte aux 12/14 ans, permettra aux jeunes cadres investis au sein des clubs de bénéficier d'une formation de base : communication, gestion de groupe, découverte et pratique personnelle dans toutes les disciplines, apports sur les échauffements et sur les circuits d'apprentissage... **FORMATION NON DIPLOMANTE**

FORMATION NON DIPLOMANTE

Animateur régional ADULTE : [FICHE FORMATION](#)

Cette formation est accessible aux majeurs.

Elle peut être un complément de formation pour développer une nouvelle discipline au sein du club ou une découverte pour des parents qui souhaitent d'investir.



Animateur accompagné BABYGYM : [FICHE FORMATION](#)

Animateur accompagné PARKOUR : [FICHE FORMATION](#)

Les formations « Animateur Fédéral » étant ouvertes pour ces deux disciplines uniquement à partir de 18 ans, le Comité propose sur le modèle de la « conduite accompagnée » un animateur accompagné pour ces deux disciplines

- L'animateur ne pourra encadrer en autonomie les groupes. Le groupe restera sous la responsabilité d'un encadrant diplômé.
- Le stagiaire suit la formation complète BABYGYM ou PARKOUR (les 3 modules).
- En cas de réussite, il recevra une reconnaissance régionale animateur accompagné. A ses 18 ans, il reçoit l'animateur fédéral.



Animateur régional TUMBLING : [FICHE FORMATION](#)

Le diplôme d'animateur fédéral Tumbling n'existant pas dans l'offre de formation, le Comité propose aux stagiaires un module 3 spécifique :

- Le module peut se faire en inscription isolée
- Ou après le Module 1 général et Module 2 GAM-GAF-AERO-TR-TU-GAC

En cas de suivi des 3 modules et réussite, le diplôme d'animateur régional TU est délivré.

FORMATION NON DIPLOMANTE

Passerelle vers le MONITEUR FÉDÉRAL : [FICHE FORMATION](#)

Le Comité propose en fin de saison une formation spécifique pour les candidats qui envisagent de s'inscrire à la formation MONITEUR FEDERAL 2027-2028 afin de les préparer au mieux, notamment avec une approche des analyses techniques d'éléments et des analyses biomécaniques.

En cas de passage de l'examen Moniteur Fédéral 2027-2028, le Comité procèdera au remboursement de ce module préparatoire.